

NOTE SIE DU 7 OCTOBRE :

TAPEZ www.floppydisk.dgfip.gouv.fr !

LA GOUTTE D'EAU QUI FAIT DÉBORDER LE VASE !

Dans les SIE, la mise à disposition de postes informatiques pour les usagers suscite de la colère et accroît le malaise des agents. Cette mesure ne fait que renforcer l'exaspération de collègues croulant sous les charges de travail, souffrant de la multiplication des notes de travail et exposés aux effets de la crise et de ses conséquences sur les redevables.

Dans plusieurs départements, des campagnes unitaires de pétitions ont été lancées pour exiger le retrait de ce dispositif. En Haute-Garonne, à l'initiative de l'intersyndicale locale CGT Finances Publiques, Solidaires Finances Publiques et FO DGFIP, les collègues des SIE se sont rassemblés à la Direction pour remettre près de 190 signatures. Par cet acte, les personnels ont signifié leur ras-le bol sur les conditions d'exercice des missions dans les SIE.

Au-delà de la note de la DG du 7 octobre instaurant un nouveau dispositif pour accompagner les entreprises dans leurs obligations de télédéclaration, la question de l'emploi est une fois de plus au cœur des revendications des personnels. Les questions induites d'organisation du travail, de sécurité au tour de l'accueil ne peuvent être écartées d'un revers de la main.

Lors du CTR du 7 octobre, la CGT Finances Publiques a rappelé son opposition à ce nouveau démantèlement de la DGFIP et a exigé son abandon.

Un passage en force inacceptable !

Evoquée par le Directeur Général de manière furtive et sibylline lors du CTR du 1er Octobre, la mise en application de ce nouveau dispositif constitue un nouveau passage en force et une provocation contre les personnels et leurs représentants !

L'installation des ordinateurs dès la semaine suivant la parution de la note illustre déjà en soi le manque de considération réservée à la qualité du dialogue social et professionnel. Encore une fois, c'est la politique du fait accompli qui prédomine.

Un dispositif surréaliste !

Les PC fournis avec les agents, qui vont avec, ont pour but d'accompagner les redevables qui ne disposent pas de matériel informatique et donc pour la grande majorité d'entre eux d'adresse de messagerie électronique. Or les fameux PC installés à partir d'un socle linux hyper verrouillé disposent sur l'écran d'accueil de quatre icônes en tout et pour tout : Un lien vers impots.gouv.fr ; un autre vers monservicpublic.fr ; et un enfin un bouton de déconnexion ainsi qu'une icône nommée dans certaines directions « floppydisk » (ne riez pas !!!). Dans d'autres cas les PC ne sont pas reliés à une imprimante, ce qui oblige les collègues à faire des allers et retours entre leur poste de travail et l'accueil.

Montreuil, le 8 novembre 2013

Syndicat national
CGT Finances Publiques

● Case 450 ou 451

263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX

● dgfip@cgt.fr

● www.financespubliques.cgt.fr

● Tél. : 01.55.82.80.80

Il n'existe aucun lien vers des sites où les contribuables pourraient ouvrir des boîtes mail gratuites alors que justement le premier renseignement demandé lors de la souscription à la télé procédure est une adresse électronique. En manipulant un peu, on peut toujours réussir à entrer dans le navigateur mais nous pensons très sincèrement que les collègues ont autre chose à faire que gérer cela qui ne relève pas de leurs prérogatives.

Par ailleurs, selon certaines remontées, il semblerait que pour une partie des travaux informatiques, la DGFIP ait eu recours à un prestataire privée. Nous avons, sur ce point précis, interrogé la Direction Générale et espérons des éléments d'éclaircissements rapides sur ce point particulier.

Enfin, alors que dans plusieurs Directions, en raison des restrictions budgétaires, aucune commande d'imprimante n'est effectuée, seuls les HP 1320 et 2055 qui sont du matériel individuel sont compatibles pour effectuer les impressions.

Au-delà de ces aspects ubuesques, pour la CGT Finances Publiques, cette note met en œuvre une des premières actions de la démarche stratégique annoncée sur ULYSSE le 17 octobre. Présentée comme contribuant au développement du numérique, prétendue solution aux milliers de suppressions d'emploi subies.

Dans les SIE, comme dans tous les services de la DGFIP, la première des solutions est bien le comblement de tous les postes vacants et des recrutements à la hauteur des besoins.

Les agents de SIE n'ont pas une mission de conseiller fiscal !

A cet effet, nous trouvons totalement scandaleux de placer les agents en situation de porte à faux auprès des professionnels en les impliquant dans l'établissement de la déclaration dématérialisée au risque de nuire à leurs missions de saisie, de contrôle et de recouvrement.

Lors du CTR du 7 octobre, la CGT Finances Publiques est intervenue dans l'unité pour exiger l'ouverture d'un cycle de travail sur toutes les problématiques auxquelles sont aujourd'hui confrontés les agents dans les SIE (mission, emploi, formation, conditions de vie au travail, applications informatique...). La Direction Générale s'y est déclarée favorable et a annoncé la convocation prochaine d'un groupe de travail pour définir la méthode et les thèmes à traiter !

La CGT Finances Publiques appelle à amplifier, dans l'unité la plus large, les initiatives revendicatives dans les SIE pour obtenir satisfaction sur les contentieux posés avec, en premier lieu, l'abandon du nouveau dispositif mis en place !



Montreuil, le 8 novembre 2013

**Syndicat national
CGT Finances Publiques**

- Case 450 ou 451
- 263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX
- dgfip@cgt.fr
- www.financespubliques.cgt.fr
- Tél. : 01.55.82.80.80